

EXPERTS-COMPTABLES D.E.
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Philippe ANGLADE
Pauline BASTIN-LAVAUZELLE
Florence LAPEYRERE
Vincent NIGRO
Justine SAUMITOU
Olivier THIÉBAUT
Céline WANGERMEZ

NOS EXPERTS MÉTIERS
DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITE
Karine MOSS
SOCIAL ET PAIE
Sylvain LAGRANGE
DIRECTEUR DE BUREAU
Fabrice DELPECH

ARTIGUES

27 avenue de l'Ile de France
33370 Artigues-près-Bordeaux
' : 05 56 86 04 22
: : artigues@groupecaec.fr

BORDEAUX

46 allées de Tourny
33000 Bordeaux
' : 05 56 86 04 22
: : bordeaux@groupecaec.fr

LANGON

48 crs du M^{al} de Lattre de Tassigny
33210 Langon
' : 05 57 98 11 40
: : langon@groupecaec.fr

MÉRIGNAC

81 avenue de Magudas
33700 Mérignac
' : 05 56 12 18 52
: : merignac@groupecaec.fr

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

20 Bis allée du Champ de Foire
33240 Saint-André-de-Cubzac
' : 05 56 86 04 22
: : artigues@groupecaec.fr

www.groupecaec.fr

LE GARDE MANGER

41 Sente Marie Galante

33300 BORDEAUX

ETATS FINANCIERS

Exercice du : 01/01/2023 au 31/12/2023

Attestation	3
COMPTES ANNUELS	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
DETAIL DES COMPTES	9
Bilan - Actif détaillé	10
Bilan - Passif détaillé	12
Compte de résultat détaillé	13
ETATS DE GESTION	17
Soldes Intermédiaires de Gestion	18
IMPRIMES FISCAUX	19
Réal Normal	20

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

LE GARDE MANGER

Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	363 435 €
Chiffre d'affaires	678 471 €
Résultat net comptable	984 €

Fait à Artigues-Près-Bordeaux,

Le 22/03/2024

Pour la société Conseil Audit Expertise Comptable

Olivier THIEBAUT

Expert-comptable.



COMPTES ANNUELS

ACTIF	Valeurs au 31/12/23		% de l'actif	Valeurs au 31/12/22	% de l'actif	
	Val. Brutes	Amort. & dépr				Val. Nettes
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				7	5	
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	5 160	5 160				
Fonds commercial (1)	24 149		24 149		24 149	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				58	56	
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages	208 407	99 039	109 368		124 614	
Autres immobilisations corporelles	220 186	117 667	102 519		123 556	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				7	6	
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	26 736		26 736		24 446	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	484 638	221 866	262 772	72	296 765	67
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				3		5
Matières premières et autres appro	11 910		11 910		20 956	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				5		3
Clients (3)						
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)						
Personnel et comptes rattachés (3)	524		524			
Créances fiscales et sociales (3)	15 448		15 448		9 896	
Fournisseurs débiteurs					26	
Débiteurs divers (3)	2 992		2 992		2 998	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				6		5
Actions propres						
Autres titres	22 000		22 000		22 000	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	30 224		30 224	8	50 160	11
Charges constatées d'avance (3)	17 566		17 566	5	40 203	9
TOTAL ACTIF CIRCULANT	100 664		100 664	28	146 239	33
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	585 301	221 866	363 435	100	443 004	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

24 149

24 149

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 000)	5 000	1	5 000	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	500		500	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-748		-43 257	-10
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	984		42 510	10
SITUATION NETTE	5 737	2	4 752	1
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 737	2	4 752	1
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	125 270	34	102 974	23
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 500	1	4 500	1
Groupe et associés	63 305	17	183 184	41
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	97 149	27	54 055	12
Fournisseurs, factures non parvenues				
Dettes fiscales et sociales	37 702	10	44 308	10
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	18 237	5	22 969	5
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	11 536	3	26 262	6
TOTAL DETTES	357 698	98	438 252	99
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	363 435	100	443 004	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

357 698

27 260

73 101

365 151

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	678 471	100	626 484	100	51 987	8
Montant net du chiffre d'affaires	678 471	100	626 484	100	51 987	8
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			7 735	1	-7 735	-100
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	41		62		-21	-34
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	678 512	100	634 281	101	44 231	7
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	206 258	30	184 688	29	21 571	12
Variation de stocks	9 046	1	-5 412	-1	14 457	267
Autres achats et charges externes	249 023	37	195 865	31	53 158	27
Impôts, taxes et versements assimilés	17 476	3	16 691	3	785	5
Salaires et traitements	231 771	34	229 088	37	2 683	1
Charges sociales	48 404	7	46 838	7	1 566	3
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	37 596	6	38 979	6	-1 383	-4
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1 518		1 386		132	9
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	801 091	118	708 122	113	92 969	13
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-122 580	-18	-73 842	-12	-48 738	-66
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5		39		-34	-87
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	5		39		-34	-87
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 487	1	8 020	1	-2 533	-32
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	5 487	1	8 020	1	-2 533	-32
RÉSULTAT FINANCIER	-5 482	-1	-7 981	-1	2 499	31
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-128 062	-19	-81 822	-13	-46 240	-57
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	7 303	1			7 303	
Sur opérations en capital	128 000	19	131 386	21	-3 386	-3
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	135 303	20	131 386	21	3 917	3
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	6 257	1	558		5 699	
Sur opérations en capital			6 496	1	-6 496	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 257	1	7 055	1	-798	-11
RESULTAT EXCEPTIONNEL	129 046	19	124 332	20	4 715	4
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	813 820	120	765 706	122	48 114	6
TOTAL DES CHARGES	812 835	120	723 196	115	89 639	12
Bénéfice ou Perte	984		42 510	7	-41 525	-98

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

DETAIL DES COMPTES

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires				
2050000000 site internet	5 160,00	5 160,00		
2805000000 amortissement logiciel	-5 160,00	-5 160,00		
Fonds commercial	24 149,00	24 149,00		
2060000000 droit au bail bastide	24 149,00	24 149,00		
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	109 367,79	124 613,56	-15 245,77	-12
2150000000 inst techn mat outill indust	208 406,60	207 094,08	1 312,52	1
2815000000 amort ins. tec. mat. out. ind.	-99 038,81	-82 480,52	-16 558,29	-20
Autres immobilisations corporelles	102 518,75	123 556,11	-21 037,36	-17
2181000000 aai divers	190 284,67	190 284,67		
2183000000 mat. bureau et info	2 867,00	2 867,00		
2184000000 mobilier	27 034,39	27 034,39		
2818100000 amort aai divers	-99 495,77	-80 818,93	-18 676,84	-23
2818300000 amort mat bureau et info	-2 867,00	-2 867,00		
2818400000 amort mobilier	-15 304,54	-12 944,02	-2 360,52	-18
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	26 735,99	24 446,49	2 289,50	9
2750000000 dg boca	9 366,16	9 369,06	-2,90	
2751000000 depots verses	3 960,40	1 668,00	2 292,40	137
2756000000 fonds garantie bastide	2 909,43	2 909,43		
2756100000 deposit meuble connecte bacala	10 500,00	10 500,00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	262 771,53	296 765,16	-33 993,63	-11
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	11 910,25	20 956,00	-9 045,75	-43
3100000000 stocks matieres p bastide 5.5%	300,83	345,00	-44,17	-13
3101000000 stocks matieres p bastide 20%	33,55	127,00	-93,45	-74
3101200000 stocks matieres p labo 10%	6 874,62	10 365,00	-3 490,38	-34
3110000000 stocks matieres p boca 5.5%	292,65	165,00	127,65	77
3110100000 stocks matieres p boca 20%	16,98	20,00	-3,02	-15
3110120000 stocks matieres p bacalan 5.5%	63,72	406,00	-342,28	-84
3110200000 stocks matieres p bacalan 20%	142,27	45,00	97,27	216
3220000000 stocks fourn. cons bastide 20%	258,78	552,00	-293,22	-53
3221000000 stocks fourn. cons boca 20%	138,00	545,00	-407,00	-75
3222000000 stocks fourn. cons bacalan 20%	3 788,85	8 386,00	-4 597,15	-55
Créances (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)	523,97		523,97	
Créances fiscales et sociales (3)	15 447,82	9 895,64	5 552,18	56
4456600000 tva deductible abs	14 292,24	9 662,93	4 629,31	48
4456660000 tva deductible abs intra		63,13	-63,13	-100
4456700000 credit tva a reporter	986,00		986,00	
4458810000 tva a regul tva deductible	169,58	169,58		
Fournisseurs débiteurs		26,40	-26,40	-100
Débiteurs divers (3)	2 992,09	2 998,42	-6,33	
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	22 000,00	22 000,00		
5081000000 cat	22 000,00	22 000,00		
Disponibilités	30 223,64	50 159,79	-19 936,15	-40
5111000000 remises especes	1 481,49		1 481,49	
5112060000 remises tr juin	1 742,60	1 742,60		
5112120000 remises tr decembre		4 514,20	-4 514,20	-100
5113000000 comptes	463,14	992,75	-529,61	-53
5113100000 virement	5 326,12	13 213,58	-7 887,46	-60
5113200000 web		367,90	-367,90	-100

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
5113400000 tpe mobile		1 877,84	-1 877,84	-100
5113500000 ceva cse + entreprise	7 392,06	7 528,27	-136,21	-2
5113600000 ceva salaire	5 060,87	4 930,69	130,18	3
5113700000 cci	621,00	5 545,07	-4 924,07	-89
5113800000 orange	280,30		280,30	
5114000000 remises tickets restos divers	6 199,09		6 199,09	
5121000000 bcp		7 052,68	-7 052,68	-100
5122000000 bcp cet	1 056,97	1 051,99	4,98	
5300120000 especes decembre		742,22	-742,22	-100
5310000000 caisse siege bastide	250,00	250,00		
5311000000 caisse siege boca	150,00	150,00		
5312000000 caisse siege bacalan	200,00	200,00		
Charges constatées d'avance (3)	17 566,06	40 202,83	-22 636,77	-56
4860000000 charges constatees d'avance	17 566,06	34 557,83	-16 991,77	-49
4861000000 cotis tns constatees d'avance		5 645,00	-5 645,00	-100
TOTAL ACTIF CIRCULANT	100 663,83	146 239,08	-45 575,25	-31
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	363 435,36	443 004,24	-79 568,88	-18
(1) Dont droit au bail	24 149,00	24 149,00		

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 000,00)	5 000,00	5 000,00		
1013000000 capital souscript appele verse	5 000,00	5 000,00		
Réserves				
Réserve légale	500,00	500,00		
1061000000 reserve legale	500,00	500,00		
Report à nouveau	-747,52	-43 257,02	42 509,50	98
1190000000 report a nouveau solde debit	-747,52	-43 257,02	42 509,50	98
Résultat de l'exercice (bénéfice / perte)	984,49	42 509,50	-41 525,01	-98
SITUATION NETTE	5 736,97	4 752,48	984,49	21
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 736,97	4 752,48	984,49	21
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	125 270,35	102 974,23	22 296,12	22
1649100000 pret pge 120000e	98 010,44	102 974,23	-4 963,79	-5
5121000000 bcp	27 259,91	27 259,91		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 500,00	4 500,00		
1650000000 depots & cautionnements recus	4 500,00	4 500,00		
Groupe et associés	63 305,18	183 183,85	-119 878,67	-65
4550200000 c/c marion vergnolle	888,97	1 312,21	-423,24	-32
4550300000 c/c julien vergnolle	4 580,38	5 003,62	-423,24	-8
4558000000 jemady	57 835,83	176 868,02	-119 032,19	-67
Fournisseurs	97 148,64	54 054,87	43 093,77	80
Personnels et comptes rattachés	20 297,72	17 272,72	3 025,00	18
Dettes fiscales et sociales	17 403,98	27 035,30	-9 631,32	-36
4310000000 urssaf	5 370,05	10 727,83	-5 357,78	-50
4373000000 groupe mornay	775,90	1 052,46	-276,56	-26
4373100000 agrr	951,97	550,06	401,91	73
4382000000 charg. soc/conges payes	1 261,62	1 001,92	259,70	26
4386000000 taxe aprentissage	1 152,39	996,07	156,32	16
4386100000 formation continue	721,10	700,28	20,82	3
4386300000 rsi a payer	6 230,00	6 729,00	-499,00	-7
4421000000 prelevements a la source	160,43	183,19	-22,76	-12
4452000000 tva intracommunautaire		63,13	-63,13	-100
4455100000 tva a decasser		1 604,00	-1 604,00	-100
4457170000 tva collectee 20%	780,52	3 427,36	-2 646,84	-77
Autres dettes	18 236,83	22 968,60	-4 731,77	-21
Produits constatés d'avance	11 535,69	26 262,19	-14 726,50	-56
4870000000 produits constates d'avance	11 535,69	26 262,19	-14 726,50	-56
TOTAL DETTES	357 698,39	438 251,76	-80 553,37	-18
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	363 435,36	443 004,24	-79 568,88	-18

(1) Dont à plus d'un an

73 100,76

(1) Dont à moins d'un an

357 698,39

365 151,00

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques

27 259,91

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	678 470,65	100	626 483,79	100	51 986,86	8
7060010000 prestations bastide 5.5%	43 877,61	6	31 663,53	5	12 214,08	39
7060011000 prestations boca 5.5%	4 513,47	1	4 661,22	1	-147,75	-3
7060012000 prestations bacalan 5.5%	42 118,05	6	5 553,25	1	36 564,80	658
7060013000 prestations frigo 5.5%	12 743,49	2	6 487,78	1	6 255,71	96
7060070000 prestations bastide 20%	909,82		1 520,33		-610,51	-40
7060071000 prestations boca 20%	440,84		891,71		-450,87	-51
7060072000 prestations bacalan 20%	907,90		542,16		365,74	67
7060080000 prestations bastide 10%	122 426,76	18	163 064,74	26	-40 637,98	-25
7060081000 prestations boca 10%	150 207,09	22	150 080,75	24	126,34	
7060082000 prestations bacalan 10%	56 478,49	8	72 594,34	12	-16 115,85	-22
7060083000 prestations frigo 10%	186 126,07	27	133 583,93	21	52 542,14	39
7083000000 mise a disposition locaux	21 246,08	3	25 028,66	4	-3 782,58	-15
7083100000 refacturation frigo	32 006,50	5	29 305,04	5	2 701,46	9
7083200000 refact aide creation + format	8 000,21	1			8 000,21	
7086000000 bonis sur emballages	3 095,34		5 224,33	1	-2 128,99	-41
7096000000 sur prestations de services	-6 627,07	-1	-3 717,98	-1	-2 909,09	-78
Montant net du chiffre d'affaires	678 470,65	100	626 483,79	100	51 986,86	8
Subventions d'exploitation			7 734,50	1	-7 734,50	-100
7400000000 subventions d'exploitation			7 734,50	1	-7 734,50	-100
Autres produits	40,85		62,33		-21,48	-34
7580000000 prod divers de gest courante	40,85		62,33		-21,48	-34
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	678 511,50	100	634 280,62	101	44 230,88	7
Charges d'exploitation						
Achats de mat. premières et autres appro.	206 258,33	30	184 687,55	29	21 570,78	12
6021000000 achats 5.5%	173 976,93	26	148 353,81	24	25 623,12	17
6021100000 achats 20%	2 203,11		2 498,88		-295,77	-12
6021110000 achats exo			49,06		-49,06	-100
6021120000 achats 10%	209,25				209,25	
6026000000 emballages	2 502,23		4 365,71	1	-1 863,48	-43
6081000000 frais accrssoires / achats	100,31		145,05		-44,74	-31
6081100000 location frigo	27 266,50	4	29 305,04	5	-2 038,54	-7
6092000000 rrr/achats aut. approv. stock.			-30,00		30,00	100
Variation de stocks	9 045,75	1	-5 411,69	-1	14 457,44	267
6031000000 variation stock	3 748,38	1	-4 520,01	-1	8 268,39	183
6032200000 var.stocks fourn.consommables	5 297,37	1	-891,68		6 189,05	694
Autres achats et charges externes	249 023,09	37	195 864,91	31	53 158,18	27
6060300000 edf bastide	2 285,67		3 686,88	1	-1 401,21	-38
6060310000 edf boca	3 093,32		3 197,65	1	-104,33	-3
6060320000 edf bacalan	18 057,27	3	14 495,14	2	3 562,13	25
6060400000 carburant	5 040,17	1	4 228,76	1	811,41	19
6060600000 produits entretiens	3 540,35	1	4 789,25	1	-1 248,90	-26
6063000000 petit outillage	2 650,19		2 530,21		119,98	5
6063100000 achats materiel	1 082,09		1 306,75		-224,66	-17
6063300000 petits outillages	2 032,84		2 153,36		-120,52	-6
6063400000 achats emballages bocalaux et au	4 976,03	1	4 660,61	1	315,42	7
6063800000 petit outillage intracom	2 290,36		1 020,93		1 269,43	124
6064000000 fournitures bureau	806,16		609,67		196,49	32
6098000000 rab rem rist non affectes			-24,00		24,00	100
6110000000 soustraction	11 062,83	2	14 696,73	2	-3 633,90	-25
6122400000 cb cga toyota proce ww-927-fc	5 214,36	1	5 214,36	1		
6122500000 cb bcpe materiel cuisines	6 924,60	1	6 864,60	1	60,00	1
6132000000 loyer bastide	11 486,28	2	12 331,72	2	-845,44	-7
6132010000 loyer parking bastide	803,23		716,13		87,10	12
6132040000 loyer boca	32 526,52	5	29 356,92	5	3 169,60	11

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
6132050000 loyer bacalan	55 716,00	8			55 716,00	
6135000000 locations materiel	12 027,38	2	8 808,87	1	3 218,51	37
6135200000 location caisse enregt bastide	1 308,00		1 308,00			
6135210000 location caisse enregt boca	1 308,00		1 308,00			
6135220000 location caisse enregt bacalan	197,38		1 406,69		-1 209,31	-86
6135300000 locat tpe	89,70		358,80		-269,10	-75
6135310000 leasecom tacteo	1 311,96				1 311,96	
6135400000 location monetique bastide	274,00		300,00		-26,00	-9
6135410000 location monetique boca	685,00		264,00		421,00	159
6135420000 location monetique bacalan	242,00		494,00		-252,00	-51
6135440000 location alarme bacalan 2	1 767,36		1 767,36			
6140000000 charges locatives bastide	1 670,00				1 670,00	
6141000000 charges locatives boca	5 253,97	1	1 873,83		3 380,14	180
6142000000 charges locatives bacalan	2 019,00				2 019,00	
6150000000 entretien	3 689,53	1	3 600,01	1	89,52	2
6152000000 entretien repar.s/biens immob.	480,00		987,00		-507,00	-51
6153010000 enlevement dechets	6 115,40	1	4 813,83	1	1 301,57	27
6155200000 entretien mat. de transport	839,38		78,15		761,23	974
6156000000 maintenance	1 484,22		2 887,39		-1 403,17	-49
6160000000 primes d'assurance	7 752,58	1	7 700,39	1	52,19	1
6161300000 assurance proace ng120 d-4d	447,50		537,00		-89,50	-17
6161400000 assurance cb loc mat cuisines	164,40		236,40		-72,00	-30
6211000000 personnel interim	161,93				161,93	
6226000000 honoraires comptables	7 100,00	1	6 875,00	1	225,00	3
6226010000 honoraires juridiques	640,00		1 135,00		-495,00	-44
6226100000 honoraires divers			1 647,86		-1 647,86	-100
6226200000 honoraires social	5 382,32	1	4 900,00	1	482,32	10
6227000000 frais d'actes	3 811,93	1	96,03		3 715,90	
6230000000 publicite relations publiques	1 211,72		948,51		263,21	28
6232000000 publicite	1 038,45		9 610,20	2	-8 571,75	-89
6234000000 cadeaux clienteles	120,98		7 321,93	1	-7 200,95	-98
6236000000 catalogues et imprimes	28,86				28,86	
6238000000 cotisations	20,00				20,00	
6241000000 ports	40,43				40,43	
6251000000 frais deplacement	637,44		421,53		215,91	51
6257000000 reception	2 330,85		1 723,94		606,91	35
6260000000 frais postaux et telecom.	1 411,30		1 398,85		12,45	1
6270000000 services bancaires et assimil.	1 743,02		1 576,33		166,69	11
6275000000 frais tr	3 050,31		5 101,34	1	-2 051,03	-40
6275100000 commission cb	1 156,52		1 546,00		-389,48	-25
6278000000 aut frais & commiss sur prest	10,00				10,00	
6281000000 cotisation	412,00		997,00		-585,00	-59
Impôts, taxes et versements assimilés	17 475,81	3	16 690,92	3	784,89	5
6312000000 taxe apprentissage	1 180,99		156,67		1 024,32	654
6313000000 imp. formation continue	1 170,84		34,86		1 135,98	
6351100000 cvae	130,00		130,00			
6351110000 cfe	4 210,00	1	3 438,00	1	772,00	22
6358200000 autres droits	2 600,98		2 131,39		469,59	22
6378100000 csg deductible	5 739,00	1	7 318,00	1	-1 579,00	-22
6378200000 csg crds non deductible	2 444,00		3 482,00	1	-1 038,00	-30
Salaires et traitements	231 770,91	34	229 088,03	37	2 682,88	1
6410000000 salaires des employes	164 215,21	24	163 910,03	26	305,18	
6412000000 provision congés payés	3 248,38		-2 157,69		5 406,07	251
6412110000 indemnités cp	2 589,67		3 873,00	1	-1 283,33	-33
6413000000 indemnité special rupture cne	1 773,59		200,00		1 573,59	787
6413100000 indemnités avantages en nature	4 893,25	1	3 876,06	1	1 017,19	26
6413110000 indemnité transport	459,22		501,00		-41,78	-8
6413120000 indemnités repas	58,46		496,14		-437,68	-88
6413150000 reprise avantage en nature	-4 893,25	-1	-3 876,06	-1	-1 017,19	-26
6413200000 primes et gratifications	151,38				151,38	
6414000000 indemnités et avantages divers			15 202,75	2	-15 202,75	-100
6414400000 activité partielle			1 192,74		-1 192,74	-100
6414900000 remb activité partielle			-1 129,94		1 129,94	100
6441000000 remuneration vergnolle julien	39 000,00	6	36 000,00	6	3 000,00	8

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
6442000000 remuneration vergnolle marion	20 275,00	3	11 000,00	2	9 275,00	84
Charges sociales	48 404,17	7	46 837,74	7	1 566,43	3
6451000000 urssaf	11 256,58	2	21 060,23	3	-9 803,65	-47
6452100000 prov sur c/s	259,70		-714,50		974,20	136
6453000000 groupe mornay	4 183,49	1	4 423,80	1	-240,31	-5
6453100000 prevoyance	51,94		380,57		-328,63	-86
6453300000 mutuelle hrc	1 333,83		712,80		621,03	87
6454000000 assedic	7 294,63	1	3 001,14		4 293,49	143
6461000000 rsi julien vergnolle	13 622,96	2	10 859,64	2	2 763,32	25
6461100000 rsi marion vergnolle	5 431,20	1	487,80		4 943,40	
6462000000 generali retraite madelin jv	1 369,60		1 643,52		-273,92	-17
6462100000 generali retraite madelin mv	1 252,21		1 643,52		-391,31	-24
6464000000 april julien vergnolle	641,64		610,92		30,72	5
6464100000 april marion vergnolle	525,59		450,70		74,89	17
6475000000 medecine du travail	664,00		540,20		123,80	23
6480000000 aures charges de personnel	516,80		1 737,40		-1 220,60	-70
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	37 595,65	6	38 978,55	6	-1 382,90	-4
6811200000 dot amort. immo. corporel.	37 595,65	6	38 978,55	6	-1 382,90	-4
Autres charges	1 517,68		1 386,11		131,57	9
6516000000 redevances/concessions	1 396,64		1 373,55		23,09	2
6580000000 char div-gestion courante	121,04		12,56		108,48	864
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	801 091,39	118	708 122,12	113	92 969,27	13
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-122 579,89	-18	-73 841,50	-12	-48 738,39	-66
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés	4,98		39,15		-34,17	-87
7640000000 revenus des vmp	4,98		39,15		-34,17	-87
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	4,98		39,15		-34,17	-87
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	5 486,83	1	8 019,68	1	-2 532,85	-32
6610000000 interets sur emprunts	991,67		1 258,86		-267,19	-21
6615000000 int cptes cour & des dep cred	3 125,31		6 749,51	1	-3 624,20	-54
6616000000 agios bancaires	1 369,85		11,31		1 358,54	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	5 486,83	1	8 019,68	1	-2 532,85	-32
RÉSULTAT FINANCIER	-5 481,85	-1	-7 980,53	-1	2 498,68	31
RÉSULTAT COURANT	-128 061,74	-19	-81 822,03	-13	-46 239,71	-57
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	7 303,37	1			7 303,37	
7718000000 prod. except. /oper. gestion	7 303,37	1			7 303,37	
Sur opérations en capital	128 000,00	19	131 386,17	21	-3 386,17	-3
7750000000 produit de cession			260,00		-260,00	-100
7788000000 produits exceptionnels divers	128 000,00	19	131 126,17	21	-3 126,17	-2
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	135 303,37	20	131 386,17	21	3 917,20	3
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	6 257,14	1	558,25		5 698,89	
6712000000 penalités, amendes	171,00				171,00	

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
6718000000 charges except / op gestion	6 086,14	1	558,25		5 527,89	990
Sur opérations en capital			6 496,39	1	-6 496,39	-100
6752000000 valeur nette comptable			172,24		-172,24	-100
6788000000 charges except diverses			6 324,15	1	-6 324,15	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 257,14	1	7 054,64	1	-797,50	-11
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	129 046,23	19	124 331,53	20	4 714,70	4
TOTAL DES PRODUITS	813 819,85	120	765 705,94	122	48 113,91	6
TOTAL DES CHARGES	812 835,36	120	723 196,44	115	89 638,92	12
Bénéfice ou Perte	984,49		42 509,50	7	-41 525,01	-98

ETATS DE GESTION

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	678 471	100	626 484	100	51 987	8
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des march. vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) *	678 471	100	626 484	100	51 987	8
+ / - Production stockée *						
+ Production immobilisée *						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	678 471	100	626 484	100	51 987	8
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	678 471	100	626 484	100	51 987	8
- Matières premières *	215 304	32	179 276	29	36 028	20
- Sous-traitance (directe) *						
MARGE DE PRODUCTION *	463 167	68	447 208	71	15 959	4
MARGE BRUTE TOTALE	463 167	68	447 208	71	15 959	4
- Autres achats	45 854	7	42 655	7	3 199	8
- Charges externes	203 169	30	153 210	24	49 959	33
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	214 143	32	251 343	40	-37 200	-15
Subventions d'exploitation			7 735	1	-7 735	-100
- Impôts, taxes et versements assimilés	17 476	3	16 691	3	785	5
- Salaires et traitements	172 496	25	182 088	29	-9 592	-5
- Charges sociales	25 561	4	31 142	5	-5 581	-18
- Rémunération de l'exploitant	59 275	9	47 000	8	12 275	26
- Cotisations de l'exploitant	22 843	3	15 696	3	7 147	46
Total	-297 651	-44	-284 882	-45	-12 769	-4
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-83 507	-12	-33 539	-5	-49 968	-149
Reprises sur dép., prov., amorts						
+ Transferts de charges d'exploitation						
+ Autres produits d'exploitation	41		62		-21	-34
- Dotations amort. et dépréciations	37 596	6	38 979	6	-1 383	-4
- Autres charges d'exploitation	1 518		1 386		132	9
Total	-39 072	-6	-40 302	-6	1 230	3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-122 580	-18	-73 842	-12	-48 738	-66
Opérations en commun						
+ Produits financiers	5		39		-34	-87
- Charges financières	5 487	1	8 020	1	-2 533	-32
Total	-5 482	-1	-7 981	-1	2 499	31
RÉSULTAT COURANT	-128 062	-19	-81 822	-13	-46 240	-57
+ Produits exceptionnels (1)	135 303	20	131 386	21	3 917	3
- Charges exceptionnelles (2)	6 257	1	7 055	1	-798	-11
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total	129 046	19	124 332	20	4 715	4
RÉSULTAT EXERCICE	984		42 510	7	-41 525	-98

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

260

172

-260

-172

-100

-100

IMPRIMES FISCAUX

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		N° 2065 - SD 2024  N° 11084* 25 Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Timbre à date du service					
Exercice ouvert le		01/01/23		et clos le	
		31/12/23		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
				X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :				Adresse du siège social :	
LE GARDE MANGER 41 Sente Marie Galante 33300 BORDEAUX					
SIRET 8 0 9 6 9 6 4 2 0 0 0 0 1 1				Mél : marionvergnolle@yahoo.fr	
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :	
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées Restauration de type rapide				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal				Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 octies A	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Autres dispositifs	
				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulairee n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom / Adresse	
				N°	
4-Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays				Nom / Adresse	
				État de résidence	
				N°	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT					

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

CABINET CAEC 27 AVENUE DE L ILE DE FRANCE 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

Tél : 0556860422

Nom et adresse du conseil :

Tél :

OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)
----------	--	---------------------	--	---------------------------------

Identité du déclarant :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

Date : 22/03/24 Lieu : ARTIGUES

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné

Qualité et nom du signataire :	GERANT VERGNOLLE
--------------------------------	---------------------

Signature

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)							c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e			
							f			
							g			
							h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j			
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)			
J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			2	3	4	5	6	7	8	
K	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%						
					0%	15%	19%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice						
				MVLT restant à reporter						
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONIS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Copyright Groupe ISA 2024 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : LE GARDE MANGER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 41 Sente Marie Galante 33300 BORDEAUX		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 80969642000011		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/12/2023		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
AC.IIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 160
	Fonds commercial (1)	AH	AI	24 149
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	99 039
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	117 667
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	26 736
TOTAL (II)		BJ	BK	221 866
AC.IIF CIRCULANT STOCKS* CRÉANCES DIVERS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	11 910
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
	Autres créances (3)	BZ	CA	18 964
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	22 000
Disponibilités	CF	CG	30 224	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	17 566
TOTAL (III)		CJ	CK	100 664
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM		
Ecart de conversion actif * (VI)		CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	221 866
Renvois : (1) Dont droit au bail : 24 149		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'1 an : CR
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise LE GARDE MANGER

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5 000.....)	DA	5 000		
		Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
		Ecarts de réévaluation (2)*	(dont écart d'équivalence EK)	DC		
		Réserve légale (3)		DD	500	
		Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
		Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
		Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
		Report à nouveau		DH	-748	
		RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	984	
		Subventions d'investissement		DJ		
		Provisions réglementées *		DK		
				TOTAL (I)	DL	5 737
Autres fonds propres		Produit des émissions de titres participatifs	DM			
		Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges		Provisions pour risques	DP			
		Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)		Emprunts obligataires convertibles	DS			
		Autres emprunts obligataires	DT			
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	125 270		
		Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs EI)	DV	67 805	
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	97 149	
		Dettes fiscales et sociales		DY	37 702	
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
		Autres dettes		EA	18 237	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	11 536		
		TOTAL (IV)		EC	357 698	
		Ecarts de conversion passif *		TOTAL (V)	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	363 435	
REINVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	357 698	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	27 260		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : LE GARDE MANGER

Néant ☐ *

			Exercice N						
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *		FD		FE		FF		
			FG	678 471	FH		FI	678 471	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	678 471	FK		FL	678 471	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP		
	Autres Produits (1) (11)						FQ	41	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	678 512	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	206 258	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	9 046	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	249 023	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	17 476	
	Salaires et traitements *						FY	231 771	
	Charges sociales (10)						FZ	48 404	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *			HS		GA	37 596
			- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	1 518	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	801 091	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-122 580	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	5	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	5	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	5 487	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	5 487	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-5 482		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-128 062		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>LE GARDE MANGER</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	7 303	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	128 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	135 303	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	6 257	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	6 257	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	129 046	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	813 820	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	812 835	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	984	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							1G		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP	12 139	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)								1J		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)								1K		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)								1X		
	(9)	Dont transfert de charges								RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 19 054)								RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2	22 843	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 3 789 Obligatoires A9 19 054								A3		
		dont cotisations facultatives Madelin A7 3 789								A4	1 397	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8										
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	PENALITE PENALITES AMENDES FISC & PEN										136	
	CB WEB AMENDE.GOUV CB WEB AMENDE.GOUV FACT 120623										35	
MOTRIO SINISTRE VEHICULE TOYOTA										6 086		
MOTRIO REMB SINISTRE VEHICULE TOYOTA											7 303	
ABANDON CPT COURANT PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS											128 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										LE GARDE MANGER										Néant ☐ *			
CADRE A			IMMOBILISATIONS							Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations									
										1				2				3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement							TOTAL I		CZ				D8				D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles							TOTAL II		KD	29 309			KE				KF					
CORPORELLES	Terrains									KG				KH				KI					
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9				KJ				KK				KL					
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1				KM				KN				KO					
		Installations gales, agencts*, aménagnts des constructions				[Dont Composants		M2				KP				KQ				KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants		M3				KS	207 094			KT				KU	1 313		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *									KV	190 285			KW				KX				
		Matériel de transport *									KY				KZ				LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique									LB	29 901			LC				LD				
		Emballages récupérables et divers *									LE				LF				LG				
	Immobilisations corporelles en cours									LH				LI				LJ					
	Avances et acomptes									LK				LL				LM					
	TOTAL III									LN	427 280			LO				LP	1 313				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G				8M				8T				
		Autres participations									8U				8V				8W				
Autres titres immobilisés									1P				1R				1S						
Prêts et autres immobilisations financières									1T	24 446			1U				1V	2 806					
TOTAL IV									LQ	24 446			LR				LS	2 806					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	481 036			ØH				ØJ	4 118		
CADRE B		IMMOBILISATIONS					Diminutions					Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence								
							par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			3			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice								
							1		2						4								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO			LV			LW	29 309		1X						
CORPORELLES	Terrains							IP			LX			LY			LZ						
	Constructions	Sur sol propre						IQ			MA			MB			MC						
		Sur sol d'autrui						IR			MD			ME			MF						
		Inst. gales, agencts et am. des constructions						IS			MG			MH			MI						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							IT			MJ			MK	208 407		ML						
	Autres immobi-lisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers						IU			MM			MN	190 285		MO						
		Matériel de transport						IV			MP			MQ			MR						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW			MS			MT	29 901		MU						
		Emballages récupérables et divers *						IX			MV			MW			MX						
	Immobilisations corporelles en cours							MY			MZ			NA			NB						
	Avances et acomptes							NC			ND			NE			NF						
TOTAL III							IY			NG			NH	428 593		NI							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							IZ			ØU			M7			ØW						
	Autres participations							IØ			ØX			ØY			ØZ						
	Autres titres immobilisés							I1			2B			2C			2D						
	Prêts et autres immobilisations financières							I2			2E	516		2F	26 736		2G						
	TOTAL IV							I3			NJ	516		NK	26 736		2H						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4			ØK	516		ØL	484 638		ØM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : LE GARDE MANGER					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise LE GARDE MANGER												Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement				CY				EL				EM				EN			
Fonds commercial				RE				RF				RI				RJ			
Autres immobilisations incorporelles				PE	5 160			PF				PG				PH	5 160		
TOTAL I				RK	5 160			RM				RN				RO	5 160		
Terrains				PI				PJ				PK				PL			
Constructions	Sur sol propre			PM				PN				PO				PQ			
	Sur sol d'autrui			PR				PS				PT				PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions			PV				PW				PX				PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	82 481			QA	16 558			QB				QC	99 039		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD	80 819			QE	18 677			QF				QG	99 496		
	corporelles	Matériel de transport			QH				QI				QJ				QK		
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	15 811			QM	2 361			QN				QO	18 172			
Emballages récupérables et divers			QP				QR				QS				QT				
TOTAL II				QU	179 110			QV	37 596			QW				QX	216 706		
TOTAL GENERAL (I + II)				ØN	184 270			ØP	37 596			ØQ				ØR	221 866		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL							NM							NO			
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *																	
				Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9			Z8						
Primes de remboursement des obligations										SP			SR						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise LE GARDE MANGER								Néant ☒ *		
Nature des provisions			Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinques H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				UE		UF				
				UG		UH				
				UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I.									10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : LE GARDE MANGER										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	26 736		UV			UW	26 736	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1								
	Personnel et comptes rattachés				UY	524		524					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	15 448		15 448					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	2 992		2 992						
Charges constatées d'avance					VS	17 566		17 566					
TOTAUX					VT	63 266		VU	36 530		VV	26 736	
RENVUIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	125 270		125 270							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	4 500		4 500							
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	97 149		97 149							
Personnel et comptes rattachés			8C	20 298		20 298							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	16 463		16 463							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	781		781							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	160		160							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	63 305		63 305							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	18 237		18 237							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2										
Produits constatés d'avance			8L	11 536		11 536							
TOTAUX			VY	357 698		VZ	357 698						
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l' entreprise : LE GARDE MANGER

Formulaire déposé au titre de l'IR
(cocher la case ci-contre)

ET☐Néant☐*

Exercice N, clos le :
31/12/2023

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)

Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles

WE

Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)

WF

Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)

WG

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option

RA

(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)

RB

)

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

Amendes et pénalités

WJ

171

Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *

XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *

XY

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)

I7

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE

WL

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

Régimes particuliers / impositions autres

Moins-values nettes à long terme

- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)

- imposées aux taux à 0 %

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*

- Plus-values nettes à court terme

- Plus-values soumises au régime des fusions

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)

SU

Zones d'entreprises* (activité exonérée)

SW

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Y1

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

Y3

TOTAL I

WR

1 155

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l' exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)

Plus-values nettes à long terme

- imposées aux taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)

- imposées aux taux de 0 %

- imposées aux taux de 19 %

- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

- imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées aux taux de 19 %

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

Régime des sociétés mères et des filiales *
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation

2A

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *

Majoration d'amortissement*

Mesures d'incitation

Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)

K9

Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)

L2

J.E.I. (art.44 sexies A)

L5

ZFU-TE (art. 44 octies A)

ØV

S.I.I.C. (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)

PA

Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)

Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 quodecies)

1F

Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)

XC

Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)

PP

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)

PC

Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)

PB

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)

X9

dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)

YH

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)

YA

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)

YC

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)

YB

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)

YD

dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)

YI

Créance dé gagée par le report en arrière de déficit

ZI

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)

YL

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Y2

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)

XI

1 155

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*

ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN

0

XO

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

32/45

Désignation de l'entreprise				LE GARDE MANGER		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						K4	110 662
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	
						K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)						K5	1 155
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)						K6	109 507
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)						YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)						YK	109 507
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES							
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice						ZT	10 161
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT							
(à détailler sur feuillet séparé)						Dotations de l'exercice	
						Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis al. 2 du CGI *						ZV	
Provisions pour risques et charges *						ZW	
						8X	
						8Y	
						8Z	
						9A	
						9B	
						9C	
Provisions pour dépréciation *							
						9D	
						9E	
						9F	
						9G	
						9H	
						9J	
Charges à payer							
						9K	
						9L	
						9M	
						9N	
						9P	
						9Q	
						9R	
						9S	
						9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :						YN	
						YO	
						↓	↓
						ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>LE GARDE MANGER</u>																		Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	-43 257			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves			ZB									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	42 510				Dividendes			ZD									
	Prélèvements sur les réserves			ØE					Autres répartitions			ZE									
									Report à nouveau			ZF									
	TOTAL I			ØF	-748				(NB : le total I doit être égal au total II) TOTAL II			ZG	-748								
RENSEIGNEMENTS DIVERS																		Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier Préciser le prix de revient des (biens pris en crédit bail J7)										YQ	12 139									
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS										
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	11 063									
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	128 686									
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	162									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	16 934									
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES 412)										ST	92 178									
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD										ZJ	249 023									
	- CFE, CVAE										YW	4 340									
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z	13 136									
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD										YX	17 476									
I.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	67 214									
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	22 787									
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023)										ØB	173 682									
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	5,57		%							
	- Numéro de centre agréé *			XP					- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0			ZR									
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG										
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH										
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA				Plus-values à 15 %		JK				Plus-values à 0 %		JL						
								Plus-values à 19 %		JM				Imputations		JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD				Plus-values à 15 %		JN				Plus-values à 0 %		JO						
								Plus-values à 19 %		JP				Imputations		JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH				N° SIRET de la société mère du groupe			JJ										

Désignation de l'entreprise : LE GARDE MANGER						Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤		Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise : <u>LE GARDE MANGER</u>		Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	N-9				
	TOTAL 2				
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS (Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.)					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

Désignation de l'entreprise : LE GARDE MANGER Néant ☒ *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①	

- ① Entreprises soumises à l'IS
② Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins values		Imputations sur les plus- values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤
		À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : LE GARDE MANGER				Néant ☒ *			
I							
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II							
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①		Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
			donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : LE GARDE MANGER															Néant ☐ *					
Exercice ouvert le :01/01/2023.....															et clos le :31/12/2023.....		Durée en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																				
Effectif moyen du personnel * :															YP	8				
Dont apprentis															YF					
Dont handicapés															YG					
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																				
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA	678 471				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT					
TOTAL 1															OX	678 471				
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH	41				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE					
Subventions d'exploitation reçues															OF					
Variation positive des stocks															OD					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT					
TOTAL 2															OM	41				
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																				
Achats															ON	252 113				
Variation négative des stocks															OQ	9 046				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR	71 287				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW	1 518				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY					
TOTAL 3															OJ	333 963				
IV - Valeur ajoutée produite																				
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)															OG	344 548				
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.															SA	344 548				
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																				
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre															EV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX	Effectifs au sens de la CVAE *				
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)															HX					
Période de référence															GY	GZ				
Date de cessation															HR					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																				

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPIA

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

N° SIRET

8	0	9	6	9	6	4	2	0	0	0	1	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

LE GARDE MANGER

ADRESSE (voie)

41 Sente Marie Galante

CODE POSTAL

33300

VILLE

BORDEAUX

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

50

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

JEMADY

N° SIREN (si société établie en France)

438698987

% de détention

100,000

Nb de parts ou actions

50,00

Adresse :

N°

37

Voie

Cours du Médoc

Code Postal

33000

Commune

BORDEAUX

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ESA (2024) ESACOMPTA

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET : 8096964200011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LE GARDE MANGER

ADRESSE (voie) 41 Sente Marie Galante

CODE POSTAL 33300

VILLE BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne WQ)	
	TOTAL	

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne XG)	
	TOTAL	

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Montant
DETTES POUR CONGES PAYES BAST CONGES PAYES 31.12.2023	3 153
DETTES POUR CONGES PAYES BOCA CONGES PAYES 31.12.2023	2 754
DETTES POUR CONGES PAYES BACA CONGES PAYES 31.12.2023	2 991
CHARGES SOC / CONGES PAYES BOC PROV CHARGES CP 31.12.2023	310
CHARGES SOC / CONGES PAYES BAC PROV CHARGES CP 31.12.2023	567
CHARGES SOC / CONGES PAYES BAS PROV CHARGES CP 31.12.2023	385
RSI JULIEN VERGNOLLE retard RSI A PAYER	1 529
CSG DEDUCTIBLE JV RSI A PAYER	712
RSI JULIEN VERGNOLLE A PAYER ORG.SOC. CHARGES A PAYER	930
CSG DEDUCTIBLE MV RSI A PAYER	734
RSI MARION VERGNOLLE A PAYER RSI A PAYER	2 325
Total des charges à payer	16 391

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatés d'avance LOYER BOCA			5 362		
Charges constatés d'avance LOYER BOCA			162		
Charges constatés d'avance LOYER BOCA			507		
Charges constatés d'avance LOC FRIGO			11 536		
Total des charges constatées d'avance			17 566		

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance LOCATION FRIGO			11 536		
Total des produits constatés d'avance			11 536		